N° 4385. — 4e Année. CINQ CENTIMES Jeudi 16 Juin 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 46 TOURCOING, rue Verte, 66

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ACTION DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75
LOCALES ..... 1 fr. 00

Les annonces sont reçues à PARIS, aux bureaux du Journal et Paris, 8 l'Agence Havas, place de la Bourse.

TÉLÉPHONE

Notre-Dame de l'Usine

Lorsque MM. Moreau et Dron ont exposé lundi, à la Chambre, les pratiques en usage dans les usines catholiques du Nord, le sentiment de la grande majorité des députés a été une véritable stupeur, ou, tout au moins, une manifeste incrédulité.

Ce n'est pas possible, s'exclamaient nos honorables. Vous exagérez !

Et les membres de la droite s'appliquaient à aggraver les doutes de leurs collègues républicains, en s'écriant à tous propos : « La preuve ! Donnez-nous la preuve !... »

La preuve ! Ah ! Messieurs les députés peuvent envoyer une commission d'enquête dans le Nord ! Ils peuvent prier M. le préfet ou tout autre représentant du Gouvernement de recueillir de précis et circonstanciés renseignements !

Et ils l'auront complète, éclatante, cette preuve si bruyamment réclamée par les droitiers de l'Ouest et du Midi.

Car les faits portés à la tribune de la Chambre par MM. Moreau et Dron ne sont niés par personne dans ce pays. Car ils sont tous notoires, connus de tous. Et les patrons catholiques eux-mêmes seraient bien étonnés si on leur disait qu'ils ont été contestés en pleine Chambre des députés.

Tous ces agissements, toutes ces pratiques, toute cette œuvre d'oppression cléricale semblent si extraordinaires, à notre époque de progrès et de liberté, qu'on a, en effet, quelque peine à y ajouter foi. Et les plus zélés et les plus militants, parmi les cléricaux eux-mêmes, ne les accueillent qu'avec des sourires sceptiques et railleurs.

Et cependant, cela est. En plein dix-neuvième siècle, sous un régime républicain, des milliers d'ouvriers sont mis dans l'alternative de choisir entre leur travail, leur pain, le pain de leur femme et de leurs enfants, et l'abdication de tous sentiments intimes, de toutes convictions, de toute indépendance.

Il faut communier, ou mourir...

M. Thellier de Ponchevillle, avec plus d'habileté que de bonne foi, a essayé de donner le change à la Chambre. Il a osé prendre la défense de Notre-Dame de l'Usine et essayé de discuter les faits apportés à la tribune par ses collègues de Roubaix et de Tourcoing.

Le plus autorisé et le plus important journal clérical du Nord se charge aujourd'hui de lui répondre, mieux que nous ne pourrions le faire.

« Nous pensons, écrit le *Nouvelliste*, que les moyens employés par les propagateurs de l'œuvre de Notre-Dame de l'Usine vont directement à l'encontre du but que l'on poursuit. Nous croyons que ces industriels considérables et consciencieux, animés d'un zèle pour le bien qu'on ne peut qu'admirer, se trompent et font fausse route.

Sans doute, les patrons chrétiens ne méconnaissent nullement la devoir de respecter les convictions religieuses de tous leurs ouvriers, empêcher que les lieux où sont assemblés les travailleurs ne deviennent des nauvais lieux par les exemples qui y dominent, par les doctrines qui s'y prêchent ; ils doivent être les gardiens de la dignité humaine, de de la dignité chrétienne de ceux qu'ils emploient. C'est leur droit d'agir ainsi ; c'est plus que leur droit, c'est leur devoir.

MAIS DE LA A TRANSFORMER LEURS ATELIERS EN DES ANNEXES DE COUVENT OU, suivant la recommandation évangélique, les religieux unissent les œuvres à la prière, il y a loin.

Que tous les ouvriers deviennent de parfaits chrétiens, qu'ils prat quent les devoirs de leur religion, c'est le plus cher de nos vœux. Mais il est dans chaque ville, dans chaque village, un homme qui a reçu mission spéciale de Dieu pour rappeler ces devoirs, pour en régler l'exercice suivant les âges et les conditions, c'est le curé.

La paroisse, contrairement à ce que l'on a dit, n'est pas seulement un moyen, c'est un but, c'est la famille chrétienne organisée à l'ombre du clocher, non loin de l'usine, presque partout dans notre région, se sont fondés des œuvres qui répondent à tous les besoins spirituels, à tous les besoins des différents âges.

Ce sont ces œuvres qu'il faut encourager et développer quand elles existent, créer quand elles font défaut, et nous avons la conviction que la propagande religieuse, placée ainsi sur son terrain naturel, avec son chef véritable qui est le prêtre de la paroisse, produira ! d'autres résultats que celle qui, à tort ou à raison, se confond avec la lutte industrielle et a identifié avec l autorité patronale.

Les résultats de cette dernière propagande, on les connaît, et M. Thellier de Ponchevillle le disait strictement, mais fort justement, ces résultats s'appellent Dron et Moreau.

Les derniers événements survenus à Roubaix, à Tourco ng, à Houplines ne sont point faites pour modifier cette impression, et si à Armentières nos amis l'ont heureusement emporté au second tour, ils ne sont arrivés au succès qu'en se dégageant d'une attitude que les ou vriers, même les meilleurs, ne comprennent pas et qu'ils jamais été d'un nos mœurs, même aux époques où nos vieilles corporations et nos vieux métiers jouissaient de toute leur faveur, et qui a encore moins sa raison d'être en cette fin de siècle où l'humanité de sentiments de jadis ne se rencontre plus.

Ce n'est point notre avis personnel que nous énonçons ici. Ce que nous disons, parce que c'est notre devoir de le dire, nous l'avons entendu souvent répéter à des catholiques de la plus grande valeur et même à des prêtres dont l'intelligence pratique était à la hauteur du dévouement.

Quelle condamnation plus formelle et plus décisive de l'œuvre de Notre-Dame de l'Usine que celle prononcée par ce journal clérical !

Il ne nie pas, lui, les faits énoncés par MM. Moreau et Dron. Il les désavoue !

Il est le premier à reconnaître que les patrons catholique ont TRANSFORMÉ LEURS ATELIERS EN DES ANNEXES DE COUVENT, il n'hésite pas à réprouver ces pratiques d'un autre âge, qui *n'ont jamais été dans nos mœurs*, et qui ont provoqué, dans nos villes industrielles, un mouvement indigné d'unanime protestation.

En vain essaie-t-il d'atténuer l'effet de son aveu et de ses sévères déclarations, en réclamant pour « les patrons chrétiens le droit de se tromper », et en accusant les républicains d'attenter à leur liberté.

Nous savons ce que les cléricaux entendent par le mot de « liberté ». Nous savons avec quel sans-gêne ils en usent vis-à-vis des lois de la République, dont les prescriptions leur semblent avoir été faites pour tout le monde excepté pour eux.

L'important, au lendemain du grave débat qui vient de se dérouler devant la Chambre, c'est que Notre-Dame de l'Usine est condamnée par la *Dépêche-Nouvelliste* elle-même.

C'est que cette œuvre néfaste voit peut à peu se détacher d'elle tous les catholiques modérés, tous les cléricaux mêmes que n'aveugle pas un fanatisme aveugle et sectaire.

Et avant d'être frappés par la condamnation légale qui les attend devant la justice de leur pays, les patrons catholiques auront mérité l'impitoyable réprobation, non seulement des républicains, mais encore de la grande majorité des conservateurs, sans en excepter ceux qui avaient été considérés jusqu'ici, comme leurs plus intimes amis.

GEORGES ROBERT.

UNE SÉANCE DU SYNDICAT
de Notre-Dame-de-l'Usine

M. Emile Moreau a dit lundi, à la Chambre, le procès-verbal d'une réunion tenue par l'Association catholique des patrons du Nord.

Nous extrayons du discours de M. Moreau la reproduction de cet édifiant procès-verbal.

La réunion était présidée par M. le chanoine Fichaux. La première question traitée a été celle de l'existence des chapelles dans l'usine.

Il ne sais pas si cette question peut s'appeler « professionnelle », mais voici ce que M. le chanoine Fichaux en disait :

Une usine chrétienne comporte une chapelle et un orateire, comme un journal chrétien et à plus forte raison comme un cercle catholique, qui est toujours plus ou moins dans les mœurs actuelles, un honnê e cabaret.

Il a difficilement n'est pas d'avoir des oratoires, mais il faut avant tout prêcher pour en servir.

Alors, l'un des membres, mon compatriote, M. Louis Cordonnier, « constate qu'à Roubaix l'aumônier du syndicat suffit à peine à voir les malades, à présider les réunions de dizainiers. Il lui serait impossible de devenir à lui seul le confesseur des diverses usines syndiquées : c'est aux curés qu'il appartiendrait de rechercher les moyens de mettre les sacrements plus à la portée des ouvriers.

M. le chanoine Carton, curé de Saint-Pierre et Saint-Paul à Lille, demande comment, dans les grande- paroisses où le nombre de prêtres est déjà insuffisant pour les besoins de l'église, on pourrait en envoyer dans les usines.

M. le président, lui, est convaincu que la confession à l'atelier devenue possible serait en la masse préférable à l'unique remède efficace à la désertion des sacrements.

M. G. Vandenmet, de Watten, en a fait l'expérience. Dans son usine, peu chrétienne au début, il a établi une chapelle et un confessionnal. Le confessionnal a souvent été occupé. Ils ont commencé par aller respectueusement à la chapelle pour le mois de Marie. Ils se sont habitués à la regarder comme la regardaient leur église. Le confessionnal ne les a pas effrouchés là plus qu'ailleurs. Ils y sont venus en d'autant plus grand nombre que cela leur était plus facile. Le curé et son vicaire, la veille des fêtes, et surtout dans le temps pascal, distribuent leur temps entre cette chapelle et les grande- paroisses où le nombre de prêtres est déjà insuffisant pour les besoins de l'église, on pourrait en envoyer dans les usines.

M. le président, lui, est convaincu que la confession à l'atelier devenue possible serait en la masse préférable à l'unique remède efficace à la désertion des sacrements.

M. G. Vandenmet, de Watten, en a fait l'expérience. Dans son usine, peu chrétienne au début, il a établi une chapelle et un confessionnal. Le confessionnal a souvent été occupé. Ils ont commencé par aller respectueusement à la chapelle pour le mois de Marie. Ils se sont habitués à la regarder comme la regardaient leur église. Le confessionnal ne les a pas effrouchés là plus qu'ailleurs. Ils y sont venus en d'autant plus grand nombre que cela leur était plus facile. Le curé et son vicaire, la veille des fêtes, et surtout dans le temps pascal, distribuent leur temps entre cette chapelle et les heures les plus convenables. (Interruptions à gauche).

M. Emile Moreau. — Un autre industriel, M. Legros, admet que c'est possible à la campagne, où le naturel est bon, mais difficile à carrière. En ville, il faudrait compter avec les moqueries et les insultes.

M. Harmel constate qu'on a tout en principe établi de bonnes relations et qu'on heurte à des difficultés d'application. Il a toujours trouvé que ces difficultés sont grossies par l'imagination, et qu'elles s'évanouissent quand on les aborde de front, avec prudence sans doute, mais aussi avec la résolution inspirée de la vaillance.

Il ajoute que la chose est désirable coûte que coûte. Que de choses déclarées impossibles il y a dix ans, dit-il, ont été depuis facilement réalisées.

Vous le voyez, on a le parti pris d'agir et d'agir quand même, quoi qu'il en coûte et quoi qu'en puissent penser les ouvriers.

Un père jésuite prend la parole et, en véritable jésuite qu'il est, il croit qu'il ne faut rien brusquer : mais en raison du grand bien qui en résulterait, il y a lieu de tendre à ce perfectionnement. Sans doute les prêtres sont tenus, les veilles des fêtes, à leur confession- nal, mais il y a des heures de liberté qui peuvent être utilisées.

« M. Varley demande si l'on peut installer un confessionnal partout où l'on veut.

« Le P. Frin dit oui bien que les sacrements, réglementant, doivent s'administrer dans les églises et les chapelles ; mais pour la confession, notamment, l'église est accomodante. Rien à gagner, dit-il, du moins en ce qui regarde les hommes, à faire sans chapelle, dans une salle décemment disposée. les prêtres pourraient à l'usine confesser les hommes, et c'est surtout les hommes que vise la conférence à l'usine. Car les femmes savent trouver le moyen d'aller se confesser à l'église.

« Un membre est d'avis qu'il faut pour cela que la patron soit un patron résolument chrétien.

« Le président répond que la chose incontestablement n'est possible qu'à cette condition. »

M. le comte de Lanjuinais. Déposez tous ces procès-verbaux à la questure, où on pourra en prendre connaissance.

M. Emile Moreau. Si vous ne voulez pas les entendre, il y a des couloirs à côté de cette salle. (Exclamations à droite.) Je sais bien que c'est gênant...

M. le comte de Lanjuinais. Non, mais c'est ennuyeux ! (Bruit.)

M. Emile Moreau. Sans doute, vous répondrez que l'établissement de ces chapelles et de ces confessionnaux est contraire à la loi qui crée profes-lonnel : vous nous l'adiquerez. Quant à moi, je ne le vois pas bien.

Mais il y a autre chose : c'est la distribution du journal la *Croix*, par exemple. Voici ce qu'on en dit dans cette délibération.

La propagande de la *Croix* est de plus en plus à l'ordre du jour chez les catholiques et dans les usines chrétiennes.

Et M. Louis Cordonnier donne son avis :

Il trouve que c'est un excellent moyen de combattre les mauvaises pensées et de répandre les idées saines. Il ajoute que ateliers des ouvriers zélateurs de la *Croix* se changent de petite propagande et, grâce à Dieu, ils n'est pas sans succès. La *Croix* est bien accueillie, elle est beaucoup lue.

M. Legros insiste sur le choix du porteur : c'est un élément capital et jusqu'ici, à part le nombre des numéros vendus n'a pas diminué à Fourmies, le mérite en revient à un excellent porteur.

M. l'abbé Leman, d'Armentières, a remarqué que la colportage de la *Croix* dans les mines contribue beaucoup à sa vente.

C'est ainsi qu'à Armentières, on est arrivé à distribuer, chaque jour, 3,200 numéros avec un grand profit pour l'esprit général de la classe ouvrière.

Plus loin, dans la délibéra ion du lendemain, on profite de ce que le directeur de la *Croix du Nord* est là pour lui demander des renseignements.

M. le président, prélimant de la présence de M. l'abbé Masqueiier, directeur de la *Croix du Nord* le prie de vouloir bien donner quelques renseignements sur la situation de la *Croix* dans le département.

M. Le Provost de Launay. Est-ce que c'est défendu ?

M. Emile Moreau. « M. l'Abbé Masqueiier expose qu'au moment où le comité fonctionnant à l'heure actuelle à Lille a commencé à s'occuper de la *Croix*, il se vendait environ 12,000 *Croix de Paris* dans le département. On a fondé alors la *Croix du Nord*, d'abord bi-hebdomadaire, puis quotidienne. La *Croix de Paris* donne les nouvelles générales ; la *Croix du Nord*, les nouvelles locales. Une édition spéciale de cette dernière est tirée pour Lille à cinq heures du matin. Les abonnements augmentent de jour en jour, et l'on dépasse actuellement 23 ou 24,000 *Croix de Paris* et 12,000 *Croix du Nord*.

M. Dupree-Lepors constate qu'à Tourcoing on gagne énormément de nouveaux abonnements par semaine. L'église paroissiale, assignant d'un côté et de l'autre les heures les plus convenables. (Interruptions à gauche).

M. le président Groult, que l'influence des curés, secondés par un comité laïque, serait très nécessaire pour la propagande de la *Croix* et par conséquent des idées de l'union de la Fr.nce chrétienne.

M. l'abbé Masqueiier trouve en général d'appui des curés dans tout le département.

L'avou est assez clair et assez naïf. Mais ici la question du colportage intervient. Il y a d'autres journaux catholiques qui trouvent que la *Croix* leur fait une concurrence désastreuse. En effet, on force les ouvriers à acheter et de ce journal et de leurs journaux sont délaissés. (Rumeurs à droite).

Arrive alors M. Delattre « qui fait remarquer que dans l'arrondissement de Douai il y a lutte entre la *Croix* et la *Dépêche*.

M. Heyndrick constate que le *Journal de Roubaix* désire aussi garder à Roubaix toute son importance. Il serait regrettable que, sous le temps d'une question par exemple, les conservateurs fussent privés d'un journal aussi influent, puisqu'il tire au delà de quatre mille exemplaires. Que la *Croix* se propage, rien de mieux : mais gardons aussi le bon journal local.

Vous voyez qu'il y a concurrence et concurrence s'exerçant au detriment des journalistes du cru. C'est très grave ; mais la question n'a pas été résolue et il a été décidé que l'on continuerait dans les usines à forcer les ouvriers à prendre la *Croix*. (*Exclamations à droite*).

M. Etcheverry. On avez-vous vu cela ?

M. Fernand de Ramel. Il ne s'agit pas d'affirmer, il faut prouver.

M. Emile Moreau. Mon chef-collègue, ces faits sont absolument certains. (*Réclamations à droite*).

M. Hubbard. Nous recevons souvent des communications de ce genre.

M. Emile Moreau. D'ailleurs, cette délibération ne préoccupe des moyens de forcer les ouvriers à recevoir la *Croix* ; vous n'avez qu'à aller questionner les ouvriers dans nos villes industrielles et vous verrez qu'ils sont obligés de l'acheter ce malheureux journal. (Très bien, sur divers bancs à gauche. Bruit à droite.)

Il ne s'agit donc toujours pas, nous allons le voir, d'intérêts professionnels. Ici le syndicat se préoccupe de fondation de syndicats mixtes.

Vous voyez que l'association professionnelle, au lieu d'être une réunion de syndicats professionnels, n'est en réalité que la souche, l'arbre d'où doivent partir d'autres institutions : la première est précisément celle des syndicats mixtes.

En effet, « M. le président demande avec instance que nos syndicats soient mixtes, pour être les syndicats vraiment chrétiens, et pour remédier à la société en enrayant d'une manière sérieuse les progrès du socialisme et du matérialisme.

« M. le président ne se dissimule pas que c'est un remède bien lent au mal général qui nous mine.

Il pense qu'il y aurait peut-être d'autres moyens à employer, que ces syndicats sont un mauvais instrument. Il a été décidé cependant qu'on l'emploierait quand même.

M. Jules Cordonnier tient au côté économique du syndicat :

Les ouvriers, dit-il, ne se désintéressent jamais de cette question matérielle, et en aurait tort de le leur reprocher. Mais ceux chez qui cette préoccupation est devenue comme exclusive sont bien proches socialistes, et, s'ils sont intelligents, ils sont souvent les meneurs, on dirait presque sincères, mais toujours ardents du mouvement socialiste.

Voilà donc le mauvais côté de ces syndicats. Il est néanmoins bien entendu que l'on en constituera, et nous verrons qu'en effet il en a été et qu'il en existe encore.

Voici un autre intérêt, soi-disant professionnel.

Remarquez que nous étions au 16 juillet 1891. Vous vous rappelez qu'à l'occasion d'une interpellation faite par un député de la gauche — M. Hubbard, si je ne souviens bien — sur les événements du 2 octobre à Rome, M. le comte de Mun a déclaré ici que les faits qui avaient eu lieu n'avaient pas été prémédités, qu'ils avaient été spontanés, que personne n'en aurait pu prévoir la portée.

Or, dans cette délibération du 16 juillet 1891, je le cer — c'est le compte-rendu de l'organisation du pèlerinage ouvrier.

Le pèlerinage des 20,000 qui doit avoir lieu cette année, dit M. Harmel, offrira beaucoup plus de facilités que les pèlerinages précédents. On organise à Rome la réception des pèlerins. On prépare à cet effet la caserne des Sbires et les bâtiments de l'exposition vétérinaire. La sortie, on pourra disposer de 2,400 lits. Le pape ne voit qu'une solution à sa situation, ce — et les pèlerinages ouvriers. Cette solution, c'est une sorte de plébiscite populaire affirmant — souverineté : les pèlerinages ouvriers seront un plébiscite et c'est à la France que ce rôle est réservé.

« Dieu lui donne cette noble mission : il faut qu'elle y réponde. Il faut que la France, au point de vue national, les pèlerinages ont leur importance. Rome qui était allemande au point de vue de l'influence, est devenue française de leur fait. Les industriels sont-ils est vrai, de plus en plus limités dans leurs débouchés, ils devraient de ces raisons ce doit-on pas accepter de nouveaux sacrifices ?

M. le président en tire la conclusion que les patrons ne doivent pas se laisser aller aux raisons de leur coeur — c'est-à-dire de leur caisse — mais à celles de leur cœur. Il ajoute aux raisons données par M. Harmel « que le pèlerinage sera une réponse éloquente à la triple alliance.»

Voilà pourquoi, le 2 octobre, les pèlerinards qu'on envoyait là-bas, après leur avoir montré la ville, ne gardaient plus aucune mesure et remuaient de nous nommer des difficultés diplomatiques; nous en avons été à deux doigts, vous le savez, et c'est grâce à eux, grâce à cette délibération qu'on a organisé le pèlerinage des ouvriers catholiques.

Or, même parmi les pèlerins, il y en avait qui n'étaient pas plus catholiques que moi ; il y en avait une certaine quantité qui étaient absolument forcés d'y aller (*Exclamations à droite*); ils y étaient obligés, et je vous en citerai d'autres exemples.

M. le vicomte de La Bourdonnaye. — Donnez des preuves !

M. d'Hulst. — Où est la contrainte ?

M. Emile Moreau. — Vous êtes charmants ! Ce sont vos amis qui ont fait imprimer cette brochure et qui l'ont tenue relativement secrète que, dans l'enquête qui a été faite par les ministères de l'intérieur et de la justice, il a été impossible de mettre la main sur un seul exemplaire de ce compte-rendu.

M. Fernand de Ramel. — Comment l'avez-vous vous ?

M. Emile Moreau. — C'est mon affaire (*Exclamations à droite.*) et ma présence suffit sans mains vous démontre qu'il y a parmi les ouvriers que vous contraignez à faire partie de ces associations des hommes qui ne sont pas avec vous, qui sont forcés de vous suivre parce que leur pain et celui de leur famille en dépend. (Applaudissements à gauche). Alors ces hommes viennent à nous et nous dénoncent toutes les turpitudes de vos amis.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil des Ministres

Paris, 14 juin. — Les ministres se sont réunis, mardi matin, sous la présidence de M. Carnot.

M. Rouvier a fait connaître à ses collègues la réponse qu'il fera aujourd'hui à l'interpellation Goirand, au sujet de la Banque d'Algérie.

MM. Ribot et Roche ont annoncé que la première réunion des délégués espagnols a pu lieu au ministère des affaires étrangères pour examiner les tarifs de douanes, en ce qui concerne les articles sur lesquels des réductions sont demandées à l'Espagne.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 juin 1892
Présidence de **M. Floquet**

AVANT LA SÉANCE

Commission du budget

La commission du budget a adopté le budget des cultes à l'exception des chapitres sur lesquels portent les réductions proposées par le rapporteur.

La commission a adopté en outre la proposition Brisson qui tend à substituer au droit fixe d'enregistrement des droits proportionnels.

Les délégués mineurs

La Chambre a nommé une commission chargée d'examiner la proposition Lamendin-Basly relative aux délégués mineurs à la loi sur les délégués mineurs. Cette proposition a pour objet de donner plus d'indépendance aux délégués en restreignant leur nombre et en augmentant celui des circonscriptions minières. Les délégués devien-nent ainsi plus indépendants et plus permanents.

Ont été élus : MM. Lamendin, Lelièn, Basly, Bathaut, Donner, Boulanger-Bernet, Martineau, Dubois, Guillemet, Jacobi, qui sont favorables à la proposition et Trézat qui est hostile.

Les associations

La commission des associations a décidé de faire application à la loi sur les syndicats professionnels de l'article 8 de la loi sur les syndicats professionnels.

Cet article déclare nulle toute acquisition qui serait faite contrairement aux dispositions de la loi

LA SÉANCE

La séance est ouverte à deux heures.

Après l'adoption de divers projets d'intérêt local, l'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. Goirand et Laur sur la situation de la Banque d'Algérie.

La Banque d'Algérie

M. Goirand. — Il résulte des déclarations du directeur de la Banque d'Algérie devant la commission sénatoriale d'étude des questions algériennes que les billets publiés à *l'officiel* chaque mois constituent des émissions d'actif purement fictifs et disimulent des éléments de passif généraux.

Si les statuts avaient été respectés, cette banque se trouverait encore dans l'excellente situation qu'elle se trouvait il y a dix ans.

M. Goirand rappelle les diverses phases par lesquelles a passé la Banque d'Algérie, dont il analyse les comptes et qu'il accuse d'avoir favorisé la fièvre de spéculation qui a réduit les Algériens à la misère.

M. Goirand demande que, pour l'avenir, la Banque d'Algérie soit obligée à amortir ses immeubles, à rembourser ses émissions, à amortir ses effets en souffrance jusqu'à concurrence de 50 pour

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, 75

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

Dans le tumulte de la soirée qui s'animait, à la suite des libations du commandant et des vertes plaisanteries du jeune Darival, au moment où Blanche et son amie n'entendaient au piano et attendaient à quatre mains, avec une vivacité un peu fébrile de la part de la fiancée, la valse de *Faust*, le substitut s'approcha de la maîtresse de la maison et lui dit :

— Ma cousine, je vous demande la permission de me retirer et de prendre congé de vous.

— Pas pour longtemps ?

— Pour quelques jours.

— Vous nous abandonnez, Fernand ? demanda Mathilde Colombey en le fixant avec un vif intérêt.

— Un voyage forcé... une mission qui m'est confiée.

— Mais au moins vous serez de retour pour le mariage ?

— De Blanche ? fit amèrement le jeune homme.

— De Blanche, en effet... A quoi pensez-vous ?

— Quand aura-t-il lieu ?

— Dans un mois, jour pour jour ?

— C'est déjà fixé ?

— Hélas, mon ami, depuis quelque temps. Il faut que vous y soyez, Fernand... je le veux.

— Vous dites dans un mois ?

— Exactement... le vingt-cinq juin...

— Vos désirs sont des ordres... soyez tranquille, ma cousine.

Il ajouta avec un accent singulier :

— J'y serai.

Il se pencha sur la main de Mme Colombey, y appuya ses lèvres et s'éloigna.

Pauvre Fernand, pensa la mère. Si j'avais été la maîtresse, c'est lui que j'aurais choisi.

XXX

LUMIÈRE

Mme de Vitray ne s'était pas trompée.

Si l'amiral avait quitté Paris brusquement, après son voyage de Cherbourg, c'est qu'il avait peur.

Certes, on ne pouvait pas le taxer de défaut de courage ; il avait fait ses preuves ; mais il est des situations devant lesquelles l'homme le plus vaillant hésite et recule.

D'abord il lui était impossible de vivre en état de guerre après de cette femme qu'il aurait voulu apaiser au prix des plus durs sacrifices et dont il comprenait l'irritation exaspérée par tant d'années de chagrins.

D'une autre part, cet homme, ce vaillant, qui avait à un si haut degré le sentiment de la dignité et de l'honneur, ne voulait s'humilier devant la confesse sur-dité de cette limite qu'un galant homme ne dépasse pas, ni lui imposer tyranniquement ses volontés.

Que faire donc ?

S'éloigner ! Suivre la ligne de conduite qu'il avait adoptée jadis, et attendre !

C'était une des raisons de sa fuite.

Il y en avait une autre.

Le cantonnier du Mesnil lui avait appris bien des choses.

Jeanne, l'enfant dont il avait sacrifié l'avenir à ses ressentiments, était belle.

On l'admirait au Mesnil ; elle était charmante, forte, courageuse et dévouée.

Elle ne voulait pas déshériter sa mère adoptive ; elle soignait sa jeune sœur avec une abnégation presque sublime.

Qu'était-elle donc devenue ?

Rien n'était à la fois plus clair et en même temps plus obscur.

A bout de re-sources, elle avait dû abandonner, non sans regrets, la maison fleurie du Mesnil pour se lancer dans l'inconnu.

Elle s'était échouée comme tant d'autres à Paris, cette mer de naufrages sans nombre.

C'est là surtout qu'on va chercher sa misère,

la g'ne qu'on ne veut pas montrer par fierté à ceux qui nous ont connus plus heureux en d'autres temps.

On ne songe pas que, supportable parfois en province où du moins l'air pur, l'espace, le soleil, la verdure et les fleurs de champs nous restent, la gêne devient horrible, ignoble, écœurante et mortelle à Paris.

L'orgueil aveugle !

Il gruis il y a le mariage de l'or facilement gagné, cette chimère qui attire vers les mines de la Sonora des milliers de pauvres fascinés par l'espérance et qui, une fois expatriés, loin de leur pays, perdus, désorientés, meurent de faim en maudissant le sol qui devait les enrichir.

L'amiral de Vitray était doué d'une vive intelligence.

Jeanne était à Paris !

Il ne doutait pas qu'on dût la retrouver !

Il cependant il avait à rechercher lui-même ; il ne voulait pas suivre le fil d'Ariane que les agents à sa solde ne tarderaient pas à trouver, excités par l'appât de la prime promise, tant il redoutait de découvrir à faire dans le hideux labyrinthe où on devait s'engager.

Il avait peur. Il n'y a pas d'autre mot pour rendre l'émotion à laquelle il était en proie pendant que le rapide l'emportait à Toulon, peur du mal qu'il avait fait, peur de la colère d'Hélène quand elle en connaîtrait l'étendue.

Il laissait d'ailleurs après lui un autre lui-même sur lequel il croyait pouvoir compter.

Eh bien il faut tout dire ! M. Ravenau n'avait pas plus de confiance que l'amiral.

Le vieillard connaissait son Paris à fond ! Cette jeune fille perdue là depuis dix-huit mois l'épouvantait.

C'était sans entrain, sans ardeur, qu'il se remuait à sa poursuite.

Il avait peur, lui aussi, de l'oiller dans le gouffre.

Cependant il l'avait promis et il faisait son devoir.

Une foule de journaux répétaient chaque jour la petite annonce qui avait frappé les yeux de Jeanne, à la villa Suzanne.

En outre, le préfet de police avait prêté au mandataire de l'amiral un de ses hommes les plus justement réputés pour son flair et son activité.

En somme, la besogne était facile.

Paris n'est pas grand comme l'infini, et trois femmes, dont une folle, ne peuvent pas s'y cacher aussi aisément qu'un merle dans une forêt.

M. Ravenau ne devait pas être longtemps sans nouvelles.

La petite note produisit son effet.

Les renseignements abondèrent.

Il en arrivait de tous côtés.

Le vieillard ne tarda pas à en recevoir un qui l'impressionna tristement.

Quelques jours après la visite si imprévue de Jeanne à la rue Bassano, l'homme d'affaires était à son cabinet de la rue d'Anjou, lorsque son domestique lui annonça une cliente comme il n'avait pas l'habitude d'en recevoir.

Dans la bouche du digne Pascal, la description n'était pas flatteuse.

Il s'agissait d'une personne d'âge indécis, mais qui devait flotter entre cinquante et soixante ans.

Pour un soldat, les campagnes comptent double.

La visiteuse avait défaire campagne toute sa vie.

— Impudique, monsieur, répétait-il, horrible, abominable.

— Qu'elle entre, ordonna M. Ravenau.

Pascal n'avait rien exagéré ; au contraire.

Sort-e de son antre, Mme Pache ne gagnait rien à la lumière.

Elle devenait hideuse positivement.

Une abondante couche de poudre enduisait son masque ; ses lèvres écaillées et pendantes étaient rouges de carmin vif ; un tour de cheveux jaunes ajoutait aux rares mèches grises qui lui restaient produisait avec elles un contraste d'un déplorable effet et le trait de crayon noir qui soustrayait ses sourcils brûlés faisait ressortir davantage encore la rougeur de ses yeux aux bords enflammés.

Une vieille chiffonnière endimanchée !

Elle fit une révérence à M. Ravenau et commença d'un air aimable :

— C'est moi !...

En même temps elle tapotait de ses pattes, gantées, s'il vous plaît, Dieu sait comme ! le petit entrefilet du journal qu'elle tenait à la main.

M. Ravenau frissonna.

— Oui, c'est moi, dit-il.

Je viens pour l'affaire Vaudet... Est-ce qu'il y aura une récompense ?

— Assurément.

Mme Pache était très déchue.

Il fallait dire à sa décharge qu'elle n'avait jamais été haut placée.

Son père était un tailleur de pierre qui buvait autant de bocks et fumait autant de pipes qu'il faisait d'heures à son chantier. Il ne restait pas grand'chose pour la famille. La malheureuse dans ses jeunes ans avait attrapé plus de taloches que de croûtes de pain.

La maison paternelle manquait de charme et l'éducation ne valait pas celle des Oiseaux, et la fatalité...

Plaignons-la.

Elle avait mal conduit sa barque, on ne peut pas dire le contraire ; mais son chemin était semé d'écueils.

Au surplus, sur certains sujets elle ne perdait pas le nord.

L'idée de la récompense l'occupait fortement.

Pourrait-on en palper une partie tout de suite ? demanda-t-elle.

— Vous avez quelque chose ?

Je vous crois.

Le ton était plein d'assurance.

Vous me promettez de me dire la vérité, demanda le vieillard.

Mme Pache avait eu jadis quelques démêlés avec la correctionnelle, pour des vétilles.

Elle s'oublia et se crut au tribunal :

— Oui, mon juge, dit-elle en levant la main.

M. Ravenau fit un geste bienveillant destiné à lui enlever son erreur.

Il comprenait, mais, nous l'avons dit, il devait à son expérience un grand fond d'indulgence.

Elle en donne toujours aux gens d'esprit.

— Je ne sais pas juge, répliqua-t-il doucement.

— Ah ! je crovais... Excusez-moi...

— Il n'y a pas d'offense. Vous voudriez un acompte ?

— Pense ! Si c'était un effet de votre bonté.

— Avouez-le : vous n'avez pas confiance ?

— La confiance ? Dans mon quartier, on l'ignore... Donnant, donnant.

Le quartier devait être en rapport avec la personne.

— Quelques ronds seraient les bienvenus, surtout les jaunets, fit-elle avec un effroyant sourire.

M. Raveneau en aligna trois sur son bureau.

— Prenez ceux-là, dit-il. Il y aura le double si vos renseignements peuvent nous être utiles.

Et pour donner le change à la sorcière :

— Il s'agit d'une petite succession, peu importante...

— Une succession !

— La Bretagne.

— C'est donc ça que la folle parlait toujours de ce pays-là.

— La folle ! pensa l'homme d'affaires... Cette mégère sait tout !

Mme Pache avait retiré les trois pièces avec la prudence d'une affamée qui dévorant met les morceaux doubles.

— Il y en aura encore autant ? fit-elle.

— Vous pouvez vous fier à moi.

— Je le crois... Vous avez une bonne...

Elle s'arrêta. Ses yeux venaient de rencontrer sur les rayons de la bibliothèque deux ou trois busles de marbre et de bronze qui lui inspirèrent du respect.

Elle se croyait décidément dans le cabinet d'un juge d'instruction.

— Voyons, reprit le vieillard avec complaisance, que savez-vous ?

— C'est une veuve Vaudet que vous cherchez ?

— Précisément.

— Une femme de quarante-cinq ans ?

— Environ.

(*A suivre*) CHARLES MÉROUVEL